

Contributions du CNML pour la prochaine mandature européenne **(consultation par courriel du 28 septembre 2023)**

Claire Hugues (vice présidente du conseil régional des Pays de la Loire/ déléguée aux affaires maritimes)

Dans le domaine maritime, 2 sujets me paraissent importants à porter au niveau européen :

- 1- Concernant la pêche : une indispensable révision de la PCP pour permettre une réelle transition des métiers. Par exemple, la remotorisation des navires de pêches (pour la décarbonation par exemple) est empêchée par les règles de jauges liés à la PCP
- 2- Concernant la transition énergétique, en particulier par l'Eolien en mer et dans la décarbonation des navires : il faut impérativement alléger les règles européennes sur les marchés de manière à permettre une préférence européenne. Ces contraintes ne permettent pas de favoriser sur le territoire européen une réelle montée en puissance des filières des énergies marines et de la construction maritime, pourtant indispensable. Le risque : décarboner en Europe en étant dépendant des filières asiatiques. L'enjeu d'autonomie est crucial sur ce sujet

Frédéric Moncany de Saint-Aignan (Président du Cluster maritime français)

- Recenser les attentes vis-à-vis de l'échelon européen pour faire progresser les politiques ministérielles

- Harmoniser les conditions de lutte contre le dumping social dans le transport et les services maritimes.
 - Créer une vraie DGMar qui allie les périmètres actuellement dévolus à plusieurs DG (par ex, DGMove etc...) pour une politique EU maritime véritablement intégrée.
 - Soutenir la construction navale EU face aux géants asiatiques et particulièrement dans la perspective de construction décarbonée (un point d'attention devra être porté à la filière vélique)
- Identifier les enjeux émergents des prochaines années au niveau européen
 - Mettre les enjeux polaires (environnementaux, économiques, souverainetés) dans une perspective européenne.